

Rapport d'activité

2020





Le rapport d'activité 2020 est édité par la Communauté de Communes Arve et Salève
- 160 Grande rue 74930 Reignier-Esery - Tél : 04 50 43 46 14

Directeur de la publication : Sébastien Javogues
Rédaction : Services de la CC Arve & Salève
Conception graphique et réalisation : Service Communication

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la remise d'un rapport annuel retraçant l'activité de la Communauté de Communes. Chaque maire est alors tenu d'en faire une communication au sein de son conseil municipal. Un rapport spécifique sur le service public d'élimination des déchets est prévu par l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et s'intègre donc au rapport général.

SOMMAIRE

Éditorial..... 5

au cœur de l'action

Gouvernance..... 6
Moyens généraux..... 9
Finances..... 10
Communication..... 12
Schéma de mutualisation des services... 12

au cœur du mouvement

Voiries..... 13
Mobilité..... 14

au cœur du développement

Infrastructures..... 16
Aménagement du territoire..... 16
Habitat..... 17
Urbanisme..... 18
Économie..... 19
Solidarité..... 20

au cœur d'un avenir plus vert

Déchets..... 22
Transition écologique..... 24
Biodiversité..... 27
Transition énergétique..... 28



2020 Une année de transition

La communauté de communes Arve et Salève œuvre depuis de nombreuses années aux côtés de ses communes membres et de ses habitants.

La vie de notre territoire évolue parallèlement à la dynamique géographique du bassin Genevois dans lequel nous sommes intégrés. Dans le même temps, le changement climatique, l'évolution des réflexions / actions sur les économies d'énergie et la prise en compte des avis citoyens deviennent chaque jour plus concrets.

C'est dans ce contexte que j'ai eu le plaisir d'être élu président de la communauté de communes Arve et Salève en juillet 2020... Conscient des enjeux et soucieux de participer au développement harmonieux de notre territoire j'ai souhaité valoriser la transition énergétique et écologique sous les différentes formes qui relèvent de la compétence d'Arve et Salève : énergie, environnement, mobilité, économie circulaire, urbanisme, habitat ...

Pour cela, il s'avère incontournable de consulter l'ensemble de nos citoyens, techniciens et élus qui vivent ce territoire au quotidien pour connaître leur ressenti, leurs idées et savoir ce qu'ils attendent de nos politiques de développement. C'est pourquoi, nous avons travaillé dès l'automne avec les membres du bureau sur l'élaboration d'un projet de territoire qui va nous mener en 2021 à de grands moments d'échanges et de concertation. Notre atout : nos équipes et nos élus sont motivés pour travailler mains dans la main pour les citoyens...

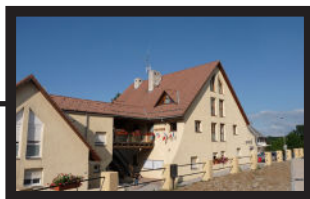
Ce rapport d'activité synthétise les missions que mène quotidiennement la communauté de communes ; missions que nous enrichissons au cours des années à venir avec l'apport de la mobilisation citoyenne et politique que nous avons à cœur de développer.

Sébastien Javogues

Président de la Communauté de Communes Arve et Salève

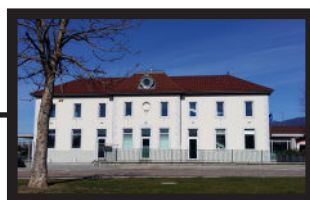
Arbusigny

Superficie : 12,25 km²
 Population : 1 138 hab. (2020)
 Conseillers communautaires :
Régine Rémillon
 Esther Vachoux



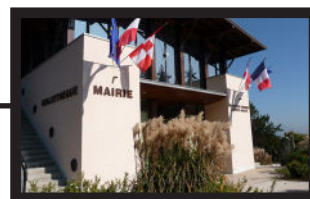
Arthaz-PND

Superficie : 5,96 km²
 Population : 1 607 hab. (2020)
 Conseillers communautaires :
Régine Mayoraz
 Frédéric Chabod



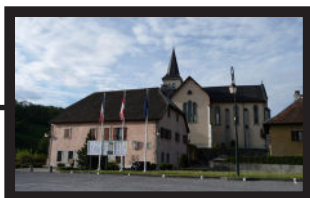
Monnetier-Mornex

Superficie : 11,4 km²
 Population : 2 329 hab. (2020)
 Conseillers communautaires :
Ludovic Wiszniewski
Raphaël Cesana
 Frédérique Leone
 Laurent Chiorino



La Muraz

Superficie : 14,38 km²
 Population : 1 074 hab. (2020)
 Conseillers communautaires :
Nadine Perinet
 Gianni Guerini



LES CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil communautaire s'est réuni à 8 reprises en 2020 :

- 22 janvier
- 26 février
- 11 mars
- 08 juillet
- 22 juillet
- 02 septembre
- 07 octobre
- 09 décembre

L'ensemble des compte-rendus est en ligne sur www.arve-saleve.fr

*Les membres du bureau communautaire



Scientrier

Superficie : 7,21 km²
Population : 1 181 hab. (2020)
Conseillers communautaires :
Daniel Barbier
Patricia Deage



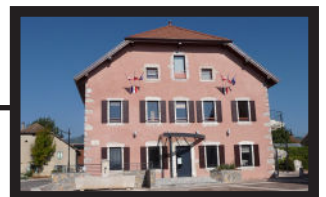
Reignier-Esery

Superficie : 25,08 km²
Population : 8 203 hab. (2020)
Conseillers communautaires :
Christelle Petex-Levet - Sébastien Javogues - Lucas Pugin - Virginie Jacquemoud - Denis Gerelli-Fort - Billy Marquet - Stéphanie Le Moal - André Pugin - Isabelle Sage - Séverine Millot-Feugier - Didier Eisack - Sophie Biolluz



Pers-Jussy

Superficie : 18,68 km²
Population : 3 142 hab. (2020)
Conseillers communautaires :
Isabelle Roguet
Patrice Domp martin
Dominique Brand
David De Vito
Chantal Baroni-Chappaz



Nangy

Superficie : 4,35 km²
Population : 1 653 hab. (2020)
Conseillers communautaires :
Laurent Favre
Elise Riondel
Rodolphe Arnould



GOUVERNANCE

LES COMMISSIONS

Transition écologique

Sébastien Javogues, Président

Membres : Christelle Metral (APND), Isabelle Bron (St), Hervé Fauvain (PJ), Sophie Biolluz (RE), Kolia Rieffestahl (Ng), Elise Riondel (Ng), Nathalie Freyre (PJ), Régine Rémillon (Ab), Mickaël Tissot (Ab), Guy Suaton (RE), Frédérique Leone (MM) et Marie-Ange Dupont (LM).

Aménagement du territoire

Nadine Perinet, Vice-Présidente

Membres : Patricia Couriol (APND), Frédéric Chabod (APND), Christelle Metral (APND), Chantal Baroni-Chappaz (PJ), Daniel Barbier (St), David Servageant (Ng), Jacky Gavard (Ng), Nicole Duret (Ng), Régine Rémillon (Ab), Lucas Pugin (RE), Régis Lamure (MM), Badia Chalel (MM), Mickaël Maniglier (MM), Gianni Guerini (LM), Didier Eisack (RE) et André Pugin (RE).

Economie

Laurent Favre, Vice-Président

Membres : Régine Mayoraz (APND), Chantal Baroni-Chappaz (PJ), Nathalie Breuza (Ng), Eric Bouchet (RE), Jérôme Guadagnino (MM) et Laurent Chiorino (MM).

Mobilité

Laurent Favre, Vice-Président

Michel Joye (St), Yannick Roguet (PJ),

Sophie Biolluz (RE), Elise Riondel (Ng), Denise Fernandes (Ng), Aline Veyrat (Ng), Régine Rémillon (Ab), Mickaël Tissot (Ab), Billy Marquet (RE), Marc Chappelle (MM), Nadine Perinet (LM) et Séverine Millot-Feugier (RE).

Infrastructures

Daniel Barbier, Vice-Président

Membres : Bruno Thabuis (APND), Alphonso Becerra (APND), Régine Mayoraz (APND), Yannick Roguet (PJ), Patrice Domp martin (PJ), Jacky Gavard (Ng), Denise Fernandes (Ng), Rodolphe Arnoult (Ng), Régine Rémillon (Ab), Ludovic Trottet (Ab), Lucas Pugin (RE), Billy Marquet (RE), Régis Lamure (MM), Edith Boulanger (MM), Christophe Augustin (MM), Anthony Schuffenecker (LM) et Didier Eisack (RE).

Ressources

Régine Mayoraz, Vice-Présidente

Patricia Couriol (APND), Chantal Baroni-Chappaz (PJ), Nathalie Breuza (Ng), Eric Bouchet (RE), Jérôme Guadagnino (MM) et Laurent Chiorino (MM).

Déchets

Régine Rémillon, Vice-Présidente

Patricia Deage (St), Nicolas Godet (Ng), David Servageant (Ng), Rodolphe Arnoult (Ng), Ludovic Trottet (Ab), André Pugin (RE), Christophe Augustin (MM), Gianni Guerini (LM) et Patrice Domp martin (PJ).

Solidarité

Isabelle Roguet, Vice-Présidente

Régine Mayoraz (APND), Patricia Deage (St), Dominique Brand (PJ), Natacha Maitret (Ng), Nadège Saporito (Ng), Régine Rémillon (Ab), Cynthia Miquet Sage (Ab), Stéphanie Le Moal (RE), Justine Beaujouan (MM), Laurent Chiorino (MM), Alexis Roux (MM), Marie-Ange Dupont (LM), Nadine Perinet (LM) et Isabelle Sage (RE).

Citoyenneté

Ludovic Wiszniewski, Vice-Président

Sandrine Durand (APND), Arnaud Desbiolles (PJ), Isabelle Bron (St), Nadège Saporito (Ng), Nathalie Freyre (PJ), Sylvia Dusonchet (Ab), Sylvia Luncker-Gomez (MM), Laurent Bellini (MM), Christelle Petex-Levet (RE), Raphaël Cesana (MM) et Denise Gerelli (RE).

Appels d'offres

Titulaire : Régine Mayoraz (APND), Ludovic Wiszniewski (MM), Daniel Barbier (St), Régine Rémillon (Ab) et Didier Eisack (RE).

Suppléants : Isabelle Roguet (PJ), Gianni Guerini (LM), Christelle Petex-Levet (RE), Rodolphe Arnoult (Ng), Raphaël Cesana (MM).

Lexique, les communes

Ab : Arbusigny / APND : Arthaz PND
MM : Monnetier-Mornex / LM : La Muraz
Ng : Nangy / PJ : Pers-Jussy
RE : Reignier-Esery / St : Scientrier

LES DÉLÉGATIONS SYNDICALES

Pôle Métropolitain

du Genevois Français

Il coordonne l'action et la réflexion des intercommunalités françaises proches de Genève, sur des sujets liés à l'aménagement et au développement du territoire. Dans ce cadre, le Pôle métropolitain représente les collectivités locales françaises partenaires du Grand

Genève, au même titre que la République et canton de Genève et Région de Nyon.

Etablissement Public Foncier

C'est un outil foncier qui agit au nom et pour le compte des collectivités membres en matière de portage foncier et de conseil en stratégie foncière.

Syndicat Mixte des quatre

Communautés de communes

C'est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité des 4 collectivités qui le composent. Il organise le réseau de transport en bus local : lignes de transport scolaire, 12 lignes régulières et un service de transport à la demande.

MOYENS GÉNÉRAUX

Syndicat Mixte de développement de l'Hôpital intercommunal Annemasse-Bonneville

a permis l'acquisition des terrains de l'hôpital.

Syndicat Intercommunal de gestion des Déchets du Faucigny Genevois

Le SIDEFAGE assure le traitement des déchets ménagers ainsi que la collecte du tri sélectif.

Syndicat Intercommunal de gestion des Terrains d'Accueil

réalise et gère les aires d'accueil destinées aux gens du voyage.

Initiative Genevoise

Accompagne et finance la création et reprise d'entreprise.

La Foncière

mutualise les moyens pour constituer un patrimoine pérenne mobilisé au profit de projets décidés par les collectivités

SCoT Coeur du Faucigny

assure l'élaboration et la gestion du SCoT pour les CC Arve et Salève, CC Faucigny Glières, CC 4 Rivières et CC Vallée Verte

Syndicat Mixte du Salève

Il a pour mission la préservation des paysages, du patrimoine et de la nature du Salève avec sa vocation de créer un espace de loisirs et de détente pour les habitants.

MED

Conseille dans le renforcement de l'attractivité territoriale et accompagne les territoire dans les initiatives favorisant le développement de l'économie locale.

Hôpital Local de Reignier-Esery

Ouvert en 1894, l'hôpital local de Reignier-Esery prend en charge les personnes âgées dans deux unités (soins de longue durée et hébergement pour les personnes âgées dépendantes).

Conseil d'administration du Collège de Reignier

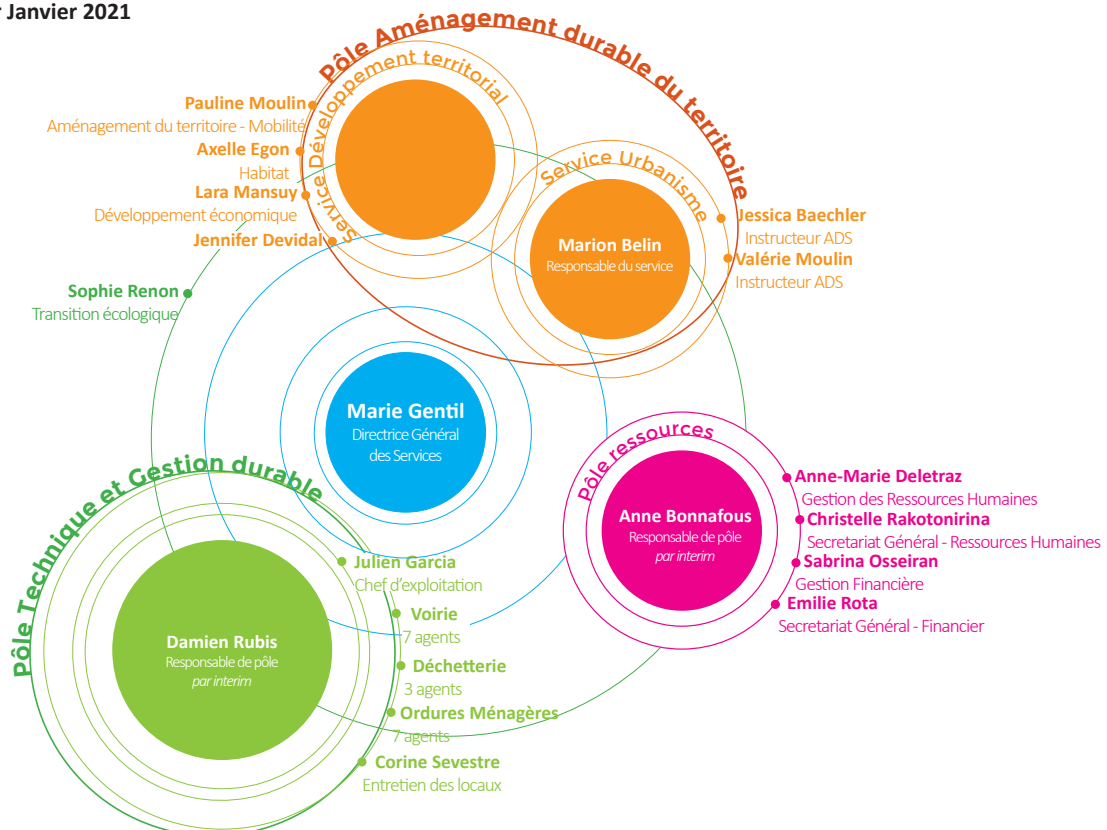
Assemblée qui prend les décisions importantes concernant l'organisation du collège.

Le Syndicat Rocailles Bellecombe

chargé de la gestion de l'eau potable, l'assainissement, ainsi que la Gestion eaux et milieux aquatiques et prévention des innondations (GEMAPI)

ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE

Mise à jour au 1er Janvier 2021



FINANCES

RÉSULTATS DES COMPTES 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
011-Charges générales	842 653,47 €
012-Charges de personnel	1 143 858,89 €
014-Atténuation de produits	2 298 866,00 €
65-Autres charges de gestion courante	2 053 019,30 €
66-Charges financières	11 768,77 €
67-Charges exceptionnelles	1 676,00 €
042-Opérations d'ordre	488 522,6 €
Total dépenses de fonctionnement	6 840 365,03 €
Résultat cumulé positif 2020 : 5 631 701,23 €	
Recettes	
013-Atténuation de charges	15 232,58 €
70-Produits des services et ventes	166 527,66 €
73-Impôts et taxes	6 164 449,00 €
74-Dotations et participations	1 947 530,80 €
75-Autres produits de gestion courante	10 226,26 €
77-Produits exceptionnels	4 425,92 €
042-Opérations d'ordre	10 738,85 €
R002-Excédent de fonctionnement	4 152 935,19 €
Total recettes de fonctionnement	12 472 066,26 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	
20-Immobilisations incorporelles	4 768,20 €
26-Titres de participations	7 500,00 €
21-Immobilisations corporelles	1 959 510,83 €
23- Immobilisations en cours	1 166 412,61 €
16-Emprunts et dettes assimilées	68 003,24 €
27-Autres immobilisations financières	63 187,85 €
040-Opérations d'ordre	10 738,85 €
D001- Déficit reporté	208 713,88 €
Total dépenses d'investissement	3 488 835,46 €
Recettes	
13-Subventions d'investissement	245 948,36 €
10-Dotations, fonds divers et réserves	272 076,00 €
1068-Excédent de fonctionnement capitalisé	1 753 853,69 €
1388-Autres	4 000,00 €
238-Immobilisations en cours	29 363,81 €
040-Amortissements/opération d'ordre	488 522,60 €
Total recettes d'investissement	2 793 764,46 €
Résultat cumulé négatif 2020 : 695 071,00 €	

RÉSULTATS DES COMPTES 2020 DU BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
011-Charges à caractère général	35 510,45 €
66-Charges financières	12 957,72 €
67-Charges exceptionnelles	0,00 €
042-Opérations d'ordre	4 637,53 €
D002-Déficit reporté 2019	20 855,16 €
Total dépenses de fonctionnement	73 960,86 €
Recettes	
013-Atténuation de charges	0,00 €
75-Autres produits	0,00 €
77-Produits exceptionnels	0,00 €
ROO2-Excédent fonctionnement	0,00 €
Total recettes de fonctionnement	0,00 €
Resultat cumulé négatif 2020 : 73 960,86 €	

INVESTISSEMENT	
Dépenses	
21-Immobilisations corporelles	4 405,56 €
23- Immobilisations en cours	0,00 €
13-Subventions d'investissement	0,00 €
16-Emprunts et dette assimilées	86 666,68 €
27-Autres immobilisations financières	95 775,75 €
RAR	0,00 €
Total dépenses d'investissement	186 847,99 €
Résultat cumulé positif 2020	
70 389,63 €	
Recettes	
040-Opérations d'ordre	4 637,53 €
R001- Excédent d'investissement 2020	252 600,09 €
Total recettes d'investissement	257 237,62 €

LES MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE

- **Mission d'accompagnement pour la mise en place d'un projet de territoire en s'appuyant sur le Pacte Fiscal & Financier et un Schéma de mutualisation des services**
Entreprises : Politeia et Finances Consult
Montant : 45 900€HT
- **Aménagement d'une voie verte le long de l'A40 - Scientrier**
Entreprise : Colas
Montant : 99 898,10€HT
- **Etude Préalable à la réalisation d'une Opérationnel programmée de l'Habitat**
Entreprise : Urbanis
Montant : 43 705€HT
- **Réalisation du Schéma Directeur Cyclable**
Entreprise: Agence Akens
Montant : 23 428€HT

ACCORDS CADRES

- **Fourniture de titre-restaurant**
Entreprise: Edenred
- **Travaux de réfection et d'entretien de voirie**
Entreprise: Colas Rhône-Alpes-Auvergne / Decarroux TP

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Initiative Genevois : 2 000€
- Secours Catholique : 4 000€
- Mission Locale : 24 543,91€
- Association des conciliateurs de justice : 500€
- ADIL 74 : 1 423€
- Banque alimentaire : 8 000€
- Association ACTion : 10 000€
- Association sportive "La Pierre aux fées" : 3 000€
- REseau de Gérontologie Annemasse Agglomération Arve Et Salève REGAARS : 400€

RÉSERVATION DES SALLES DE LA MAISON

CÉCILE BOCQUET

La CC Arve & Salève met à disposition une salle au rez-de-chaussée de la Maison Cécile Bocquet. Elle peut accueillir jusqu'à 30 personnes. Elle est louée au tarif de 75€. La demande de location se fait par téléphone au standard (04 50 43 46 14) ou par mail (contact@arve-saleve.fr.)

Depuis le 01 janvier 2019, la salle est louée uniquement aux associations.

QUI RESERVE LES SALLES ?

167 La CC Arve et Salève

17 Associations

16 L'Architecte conseil du CAUE

13 Regenero

LA COMMUNICATION



Article de l'interco pour les bulletins communaux © Arve et Salève

LES MISSIONS DE COMMUNICATION

La communication concourt en premier lieu à informer. Il s'agit d'expliquer ce qui est, ce qui se fait dans l'espace (les aménagements, les projets) ; de décrire et d'expliquer les services et leur fonctionnement (les horaires, les modalités d'accès et les publics destinataires). Il s'agit également de promouvoir le territoire en valorisant les personnalités, les savoir-faire et les ressources qui construisent son attractivité et composent son image externe.

Les actions communications

en 2020

- Information sur le Covid-19
- Rédaction et mise en page d'articles d'actualités de la CC Arve & Salève pour les bulletins municipaux.
- Rapport d'activité 2019 : Mise en page du dossier.
- Relation presse locale : Dauphiné Libéré et Le Messager.
- Site internet : Suivi de la mise à jour.

SCHÉMA DE MUTUALISATION

MISE EN OEUVRE DU SCHÉMA DE MUTUALISATION DES SERVICES

Le schéma de mutualisation des services a été voté par le conseil communautaire le 2 mars 2016. Pour l'année 2019, le calendrier prévisionnel prévoyait le lancement d'une fiche action : Service de remplacement, la gestion comptable et matériels techniques. Voici un résumé de la fiche action de l'année 2019.

Planning des formations

La CC Arve & Salève organise des formations en intra ou en union pour le compte des communes. En 2019, plusieurs formations ont été organisées :

- Clauses environnementales dans les Marchés publics
- Sauveteur Secouriste au travail
- Gestion des plantes invasives

Les fiches actions qui devaient être réalisées en 2020 n'ont pas pu être lancées pour cause sanitaire.

DIAGNOSTIC VOIRIE

Suite au diagnostic de la voirie réalisé en 2019, année pendant laquelle seuls les travaux d'entretien courants avaient été effectués, un budget exceptionnel d'1.2 millions d'euros pour l'année 2020 a été affecté aux rénovations de voiries, avec des travaux de plus grande importance. Ainsi, un marché de prestation attribué à la société Colas nous a permis de réaliser, en plus des travaux menés en régie :

Communes	Portion de voirie concernée	Montant des travaux
Arbusigny	800 mètres	169 546€
Arthaz-PND	268 mètres	37 665€
La Muraz	735 mètres	120 661€
Monnetier-Mornex	215 mètres	76 522€
Nangy	400 mètres	64 349€
Pers-Jussy	1 342 mètres	210 914€
Reignier-Esery	1 964 mètres	341 520€
Scientrier	917 mètres	90 319€
CC Arve & Salève Travaux PATA		45 571€
TOTAL 6 641 mètres		1 157 071€

Ces dépenses ont été menées sur des travaux plus lourds, à savoir du reprofilage de chaussée, de la reprise d'accotement ou de la réfection complète de tapis.

La CC Arve & Salève a consenti à un effort supplémentaire afin de rattraper son retard. Le travail 2021 sera de redéfinir le contour des statuts de la Voirie.

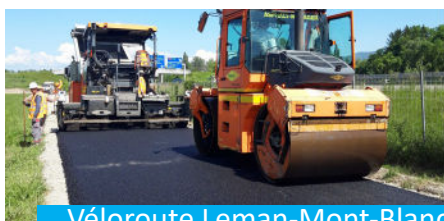


Travaux voirie 2020
@Arve et Salève 2020



Travaux voirie 2020
@Arve et Salève 2020

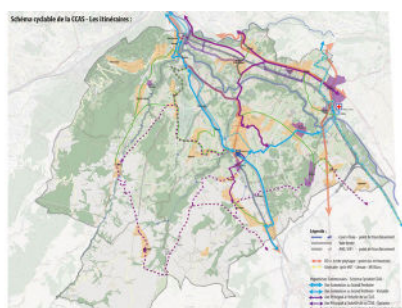
MOBILITÉ



Véloroute Lemman-Mont-Blanc
@Arve et Salève 2020



Atelier du 6 novembre 2020
@Arve et Salève 2020

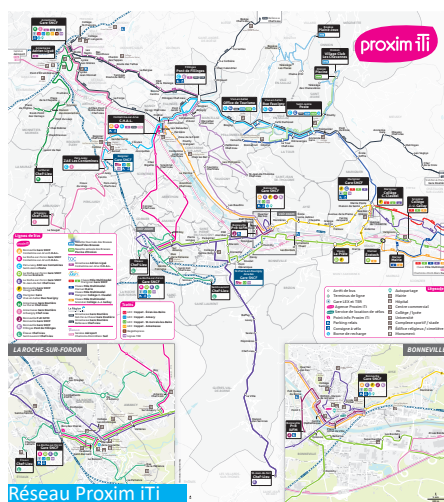


Itinéraires structurants
@Arve et Salève 2020

CHIFFRES CLÉS

5 362 élèves inscrits

109 lignes scolaires



Réseau Proxim iTi
© www.proximiti.fr

14

LA VELO-ROUTE LEMAN MONT BLANC

Profils Etudes a été missionné début 2020 pour la maîtrise d'œuvre de la Véloroute à Scientrier en continuité de la portion déjà créée sur la commune d'Arenthon.

Le marché de travaux a été lancé en septembre 2020 pour la création d'une voie verte d'environ 800 mètres linéaires le long de l'Autoroute A40.

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Démarré à la fin du premier confinement, le Schéma directeur cyclable de la CC Arve & Salève doit permettre :

- de constituer un réseau cyclable attractif couvrant la totalité du territoire,
- d'assurer l'intermodalité,
- de favoriser les modes actifs,
- d'être cohérent avec le schéma des collectivités limitrophes.

Après une phase de diagnostic élaborée de façon étroite avec chaque commune d'Arve et Salève, la CC Arve & Salève a organisé un atelier de travail - en comité restreint compte-tenu du contexte - pour tracer les principaux axes structurants du territoire : colonnes vertébrales qui serviront de support aux axes secondaires intercommunaux et intracommunaux.

A l'issue de ce travail assuré par les élus et d'un travail de synthèse réalisé en commission Mobilité présidée par Laurent FAVRE, le Vice-président en charge de cette thématique, la CC Arve & Salève a partagé les premiers tracés fin décembre avec les partenaires et la population.

PROXIMITI (rapport d'activité 2019)

Présentation

Proxim iTi est un réseau proposant des lignes de transport scolaire ainsi que 12 lignes régulières toute l'année et un service de transport à la demande.

En plus de son accueil au 56 place de l'Hôtel de ville à Bonneville, les services de Proxim iTi sont disponibles à la Conciergerie du Pays Rochois située devant la gare SNCF de la Roche-sur-Foron.

Le transport régulier

3 nouveautés :

- Le M-ticket : Mise en place de l'application "mybus" disponible depuis le 1^{er} septembre 2020. L'application permet l'achat de titres de transport dématérialisés, distribution de titres, outils de navigation, infos trafic et partage de titre de transport.
- Le ticket SMS. En envoyant 1H au 93074, recevez votre ticket par SMS. Il sera prélevé sur votre facture mobile.
- Pysae : pour la géolocalisation des lignes. L'application permet de géolocaliser en temps réel l'ensemble des véhicules présents sur les itinéraires du réseau.

Proxivélo

Depuis le mois de juillet 2019, Proxim iTi est doté d'un service de location de vélos situé avenue Pertuiset à Bonneville. Ce service est géré par le SM4CC, pour le compte de la CCFG. Il dispose d'une flotte de 65 vélos (45 VAE et 20 vélos classiques).

Consignes à vélos

Proxim iTi assure l'exploitation commerciale de la consigne à vélos des gares de Bonneville et Reignier-Esery.

LE POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

La CC Arve & Salève est membre du PMGF et travaille avec les autres EPCI membres sur plusieurs thématiques comme la mobilité.

Les missions du PMGF dans la Mobilité

- Coordonner les démarches de mobilité et les infrastructures de transports à l'échelle du Genevois français ;
- Élaborer un Schéma métropolitain de mobilité pour préparer la transformation du Pôle métropolitain en autorité organisatrice de la mobilité (AOM) ;
- Recherche de financements pour le développement de l'offre de transports publics (Léman Express, tramways, bus, pistes cyclables, vélo stations, etc.) ;
- Encourager les initiatives pour le développement de services innovants (projets auto-partage, covoiturage, Maison de la mobilité).

Projets et réalisations majeures

- Décembre 2019 : Léman Express, création d'un tronçon de 16km entre la gare de Cornavin et Annemasse pour la connexion du réseau ferroviaire suisse et français
- Réalisations et aménagements des gares CEVA de Lancy-Pont-Rouge, Bachet-de-Pesay, Eaux-Vives, Champel, Chêne Bourg, Cornavin et Annemasse
- Trams - axes forts de transport public
 - Prolongement du tramway n°12 vers Annemasse
 - Prolongement du tramway n°18 entre le CERN et Saint-Genis-Pouilly
 - Prolongement de la ligne de tramway n°15 de Lancy à Saint-Julien via les Cherpines
 - Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) RD 1005 entre Gex et Cornavin
- Mobilité douce
 - Voie verte d'agglomération et mesures en faveur de la mobilité douce

CHIFFRES CLÉS

+16 000 déplacements supplémentaires en voiture par jour

800 M€ d'investissement dans le transport : Léman Express, 3 tramways, 2 bus à Haut Niveau de Service, 2x2 voies du Chablais, accès facilités aux entrées de ville, voies cyclables, etc.

400 nouvelles places en parking relais

8 gares françaises à moins de **40** min de Genève-Cornavin

INFRASTRUCTURE

CHIFFRES CLÉS

4,65 M€ d'investissement

1 caserne de Gendarmerie

20 logements

CHIFFRES CLÉS

11,406 M€ d'investissement

2 Collectivités partenaires

1 base départementale de tennis

1 Gymnase intercommunal

1 salle polyvalente (culture et Dojo)

GENDARMERIE

L'équipe de Maîtrise d'œuvre a été retenue en début d'année 2020, à savoir le Cabinet d'architectes DARAGON CHEYSSON.

Le projet de l'extension de la Gendarmerie a été retardé car le Ministère de l'Intérieur a sollicité un logement supplémentaire pour un effectif qui passera donc à 20 logements, ce qui nécessite le dépôt et l'instruction d'un nouveau permis modificatif.

COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

Les marchés ont été attribués en mars 2020. Le travail de l'année 2020 a consisté, d'une part à s'assurer de la participation des cofinanceurs annoncés avant de lancer le démarrage du chantier. D'autre part, il s'agissait de travailler à la compatibilité technique entre le giratoire desservant la gendarmerie et le complexe. Le projet du complexe a ainsi été modifié en conséquence.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Logo du SCOT Coeur du Faucigny

SCoT Coeur du Faucigny

Le diagnostic territorial et la définition des enjeux ont permis de constater que le territoire du SCoT Coeur du Faucigny fonctionnait comme un écosystème global, lui-même composé de plusieurs écosystèmes de plus petites échelles et interagissant entre eux.

La nouvelle législation de juin 2020, relative à la modernisation des schémas de cohérence territoriale, a entraîné une modification du contenu des SCOT. Dorénavant le PADD est remplacé par un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Les élus du SCOT Coeur de Faucigny ont souhaité en juillet 2020 se conformer aux nouvelles dispositions du SCOT, avant leurs entrées en vigueur. Les techniciens ont donc travaillé à l'élaboration de ce nouveau document.

LE POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

La CC Arve & Salève est membre du PMGF et travaille avec les autres EPCI membres sur plusieurs thématiques comme l'aménagement du territoire.

Les missions du PMGF en aménagement du territoire

- Renforcer l'aménagement durable du territoire : coordonner et harmoniser les documents de planification, d'aménagement et d'habitat des membres du Pôle métropolitain du Genevois français.
- Participer à l'élaboration des Projets de territoire du Grand Genève à échéance quadriennale, ainsi qu'aux études des Périmètres d'Aménagement Coordinés d'agglomération (PACA).
- Porter des études thématiques, permettant d'approfondir les connaissances et de partager les expériences en matière d'aménagement du territoire.
- Accompagner la réflexion et la mise en œuvre de projets urbains durables, innovants et exemplaires.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Constituer un centre de ressources auprès des membres (bases de données cartographique et statistique, références, études spécifiques) et faciliter la communication de ces données.

ÉTUDE DU PASSAGE À NIVEAU N°86

La nouvelle municipalité de Reignier-Esery, soutenu par la CC Arve & Salève, a fait le choix d'abandonner le projet de suppression du passage à niveau n°86. Les coûts de ce projet, entre 25 et 48 million € sont jugés trop importants. Il aurait également détourné les voitures du centre de Reignier-Esery.

La sécurisation de ce carrefour reste une priorité pour les élus, mais autrement qu'en fermant le passage à niveau. Des études seront portées en 2021.

Plan Local de l'Habitat

Le Comité Local de l'Habitat (CLH), qui rassemble les acteurs de l'habitat du territoire, a été réuni en juin 2019 afin d'échanger sur le bilan mi-parcours du PLH de la CC Arve & Salève, et sur les pistes d'actions à mettre en œuvre d'ici la fin du PLH.

Parmi elles, figure le lancement de l'étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Cette étude permettra de déterminer l'opportunité de mettre en œuvre une opération d'amélioration de l'habitat privé, à travers un accompagnement des propriétaires et des aides financières pour la réalisation de travaux. Il s'agira pour cela de définir les besoins du territoire et les axes d'intervention pertinents : l'amélioration énergétique - en lien avec REGENERO - l'adaptation au vieillissement et au handicap, les copropriétés dégradées, les logements vacants etc. Les premières réunions ont eu lieu fin 2020.

AIDE A LA PRODUCTION DE LOGEMENT SOCIAL

Afin de soutenir la réalisation de logements locatifs sociaux, la CC Arve & Salève attribue, dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat, une aide de 1 800 € par logement social PLUS ou PLAI (types de prêt pour le financement de logements sociaux), versée à la livraison du Programme.

En 2020, le service habitat a enregistré 5 demandes de subvention sur les communes de Nangy, Reignier-Esery et Monnetier-Mornex, pour la réalisation de 97 logements locatifs sociaux dont 86 éligibles à une subvention de la CC Arve & Salève :

Communes	Programme	Bailleur social	Nb logements PLAI / PLUS	Montant de la subvention accordée
Nangy	Coeur Nangy	Alliade	5	9 000 €
Reignier-Esery	Le Chatenay	Haute-Savoie Habitat	13	23 400 €
Reignier-Esery	Rue des écoles	Haute-Savoie Habitat	29	52 200 €
Reignier-Esery	Rue du Môle	Sollar	35	63 000€
Monnetier-Mornex	Les loges du Salève	3F Immobilier	4	7 200€

HABITAT

CHIFFRES CLÉS

86 logements aidés

154 800€ de subventions aux bailleurs

URBANISME

SERVICE COMMUN URBANISME

Le SCU, dont le fonctionnement a été mis en place en octobre 2017, a pour mission principale l'instruction des demandes d'autorisation du droit du sol sur l'ensemble du territoire. Pour exercer cette mission ainsi que les autres missions relatives à l'urbanisme, le service se compose d'une responsable, de deux agents instructeurs, d'un apprenti et d'une assistante administrative.

Durant l'année 2020 et malgré le contexte sanitaire avec une interruption des délais d'urbanisme entre mars et mai, le service n'a pas cessé l'instruction des demandes d'autorisation du droit du sol et a conservé les délais légaux afin d'apporter une réponse rapide à chaque demandeur.

Instruction des autorisations du Droit du Sol

Ainsi sur l'année 2020, ce service a instruit 1 321 demandes selon la répartition suivante :

Communes	Certificat d'Urbanisme	Déclaration Préalable	Permis Construire	Permis Aménager	Permis Démolir	Autorisation Travaux	Totaux
Arbusigny	26	22	26	0	1	0	75
Arthaz-PND	52	71	22	4	0	2	151
La Muraz	25	23	16	0	0	0	64
Monnetier-Mornex	65	45	24	0	2	2	138
Nangy	69	46	21	0	0	2	138
Pers-Jussy	69	91	56	1	0	2	219
Reignier-Esery	162	137	97	7	0	5	408
Scientrier	52	44	30	2	0	0	128
Totaux	520	479	292	14	3	13	1 321

Animation des commissions d'urbanisme communales

En complément de cette mission d'instruction, le SCU a en charge l'animation des commissions d'urbanisme communales. Ces dernières consistent en la présentation des dossiers et d'une synthèse de l'instruction afin de permettre aux élus de formuler une décision. Sur l'année 2020, 89 commissions d'urbanisme se sont déroulées pour l'ensemble des 8 communes. Durant les mois de mars, avril et mai les commissions d'urbanisme n'ont pas été animées par les instructeurs mais un compte-rendu de l'instruction a été rédigé pour permettre la décision. Ainsi, 18 rapports ont été envoyés durant cette période.

Permanences

Le SCU propose également des permanences urbanismes afin de répondre à toute demande relative à l'application du Plan Local d'Urbanisme en vigueur sur la commune concernée ou à toute demande technique sur le montage de la demande d'urbanisme. Ces permanences ont lieu, sur rendez-vous, tous les mardis et les jeudis à la CC Arve & Salève suivant les horaires d'ouverture. Pour l'année 2020, ce sont 68 journées de permanence qui ont été proposées pour renseigner les demandeurs.

CHIFFRES CLÉS

89 commissions

68 permanences à la CC Arve & Salève

Autres missions du service

Le service a également apporté son aide pour la gestion des précontentieux et des contentieux de l'urbanisme auprès des communes.

Architecte Conseil

Une convention a été signée avec le Conseil Architectural, Urbain et Environnement du département (CAUE74) afin de proposer des consultances architecturales au sein des locaux de la CC Arve & Salève. Ainsi, un architecte conseil est présent, sur rendez-vous, pour conseiller toute personne souhaitant avoir des recommandations pour aboutir à un projet qualitatif tant au niveau de l'architecture que de l'intégration paysagère.

ZONES D'ACTIVITÉS ECONOMIQUES

Zone les Raneaudes

La CC Arve & Salève a cédé une parcelle d'environ 500m² à l'IRM74 pour le développement de son activité. En effet, un nouvel IRM va ouvrir sur le secteur.

Zone l'Eculaz

La CC Arve & Salève a réservé des terrains sur la ZAE de l'Eculaz aux entreprises suivantes :

- SAS DIL
- Lavergnat
- Ducloux
- Village d'entreprises

La CC Arve & Salève a acheté le terrain bâti "Surf".

Zone des Mouilles

La CC Arve & Salève a acheté le terrain à "SCI RallyMAX".

De nouvelles entreprises pourront s'implanter sur cette zone en 2021.

LES PARTENAIRES DE L'ÉCONOMIE

La Mission Locale

Au titre de l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur accès à la formation, à l'emploi, à l'insertion sociale et à l'autonomie, la CC Arve & Salève a octroyé une subvention globale de 24 543,19€ à la mission locale du Genevois.

Initiative Genevois

La plateforme Initiative Genevois propose un parrainage et des prêts d'honneur aux repreneurs/créateurs d'entreprises afin de renforcer leurs fonds propres.

En 2019, la plateforme (IG) a accompagné et financé, une création d'entreprises sur Arve et Salève : Good Food Karma, un food truck mauricien et végétarien, de Pers Jussy ; ainsi que la reprise de la Blanchisserie du Chablais à Reignier-Esery.

6 jeunes entreprises de moins de 3 ans sont toujours suivies par la plateforme.

URBANISME

CHIFFRES CLÉS

27 Rendez-vous

7 matinées

ÉCONOMIE

CHIFFRES CLÉS

108 jeunes reçus en 2019

ÉCONOMIE

CHIFFRES CLÉS MED

2 financements mobilisés

13 emplois créés ou maintenus

21 entreprises en cours de suivi

ReZ'Up réussir sa création

36 porteurs de projets accompagnés

ReZ'Up réussir son développement

4 entreprises accompagnées sur

18 ateliers et formations

Bourse Foncière et Immobilière

80 demandes d'implantations

2 offres immobilières enregistrées

Maison de l'Economie Développement

La CC Arve & Salève confie à la MED74 une mission d'appui au développement économique à travers l'accompagnement de porteurs de projets pour la création et la reprise d'entreprises, l'aide à l'implantation, l'orientation vers les formations adaptées, ou des réseaux de professionnels etc.

La MED organise notamment les ateliers "Rez'Up", pour aider les porteurs de projet à structurer leur projet, trouver des financements ou encore à se faire connaître.

La MED organise également la Bourse Foncière et Immobilière qui permet de donner une réponse aux porteurs de projets pour leurs implantations sur le territoire

LES AIDES COVID-19

La crise sanitaire impacte fortement les entreprises ; baisse de chiffre d'affaire, mise au chômage partiel des salariés, difficultés de trésorerie, menaces de faillite... De nombreuses aides d'urgences ont été mises en place à l'échelle nationale, régionale, et départementale.

La CC Arve & Salève se tient aux côtés des entreprises de son territoire à travers :

- Le relais des mesures de soutiens et contacts sur son site internet
- La promotion des circuits-courts pendant le confinement avec le relais vers les producteurs du territoire sur son site internet
- L'Opération StopCovid-Employeurs pour la commande de matériels de protection dès le mois de mai
- Une enquête sur l'impact de la crise sur les entreprises.

Dans le cadre d'une réflexion globale de soutien aux entreprises de son territoire, et en complémentarité des aides existantes, la CC Arve & Salève a proposé de soutenir l'action « REAGIR - Relancer son Entreprise AGilement pour Rebondir », portée par, la Chambre des Métiers (CMA74) et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI74) de Haute-Savoie, et coordonnée par la Maison de l'Economie Développement (MED). Il s'agit de promouvoir une offre de formations adaptées au contexte actuel et réduire le reste à charge pour les entreprises, par un cofinancement de la collectivité, et une remise des chambres consulaires, selon les formations.

SOLIDARITÉ

LA CONVENTION TERRITORIAL GLOBALE

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Haute-Savoie, partenaire des collectivités dans leurs services offerts à la population a récemment pris contact avec la CC Arve & Salève et les Communes la composant. En effet, la CAF opère un changement dans les modalités de ses partenariats. En lieu et place des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) signés entre les Communes et la CAF, en lien avec des projets de développement de services liés à l'Enfance essentiellement, la CAF sollicite désormais les EPCI du territoire et élargit le champ d'action dans le cadre de nouvelles Conventions Territoriales Globales (CTG) pouvant couvrir désormais les domaines d'interventions suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie

sociale, logement, handicap, accompagnement social.

La CTG doit s'appuyer sur des documents de diagnostic et de programmation d'un niveau départemental pour l'essentiel (schéma départemental de services aux familles, de l'animation de la vie sociale, d'accessibilité aux services ...) pour adapter les actions aux besoins propres à chaque territoire sur les champs d'action précédemment cités. Ainsi, la CTG signée en fin d'année 2020 a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur la CC Arve & Salève, les communes la composant, et notamment celles disposant d'un CEJ, à savoir : Arthaz-PND (échéance au 13/12/2019), Monnetier-Mornex, Reignier-Esery et Scientrier ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements ;
- De développer une offre nouvelle permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRES

L'épicerie sociale « Arve Salève (AS) de Cœur » est un dispositif d'aide alimentaire conçu dans l'objectif de favoriser le lien social et le vivre ensemble. Elle vise à lutter contre la pauvreté et à répondre aux besoins alimentaires des personnes en difficultés. L'épicerie sociale est approvisionnée par la Banque alimentaire de Haute-Savoie et complète ces denrées par des courses au Casino de Pers-Jussy. Elle est à la fois :

- Une épicerie pour les personnes orientées par les travailleurs sociaux où l'on peut trouver des produits alimentaires, des produits de toilette et d'entretien ainsi que des produits pour bébé.
- Un lieu convivial de rencontres, d'échanges et d'informations favorisant le lien social.
- Des temps d'animation sont prévus à partir des demandes des personnes et de leurs besoins.

Lors du premier confinement, début mars, l'accès à l'épicerie a été suspendu. Le Secours Catholique a alors veillé à entretenir les liens sociaux par appels téléphoniques réguliers. À partir du 18 juin 2020, reprise de l'épicerie sociale avec un fonctionnement permettant le respect des règles sanitaires :

- 4 bénévoles maximum pour l'accueil,
- Accueil sur rendez-vous toutes les 30 mn. Pour ce faire, la distribution s'effectue de 9H à 17H30,
- Port de masque obligatoire et désinfection des mains,
- Zone délimitée à l'entrée de l'épicerie pour le bénéficiaire qui indique au bénévole les produits qu'il souhaite, ceci pour limiter la manipulation des produits,
- Accueil café et ateliers conviviaux interdits dans le local.

A noter aussi que pendant toute la période d'été, les rassemblements extérieurs étant autorisés, des sorties pique-nique ont été organisés :

- Au lac de Machilly. Etaient présents : 7 personnes accueillies dont 2 bénéficiaires de l'épicerie avec un enfant ainsi que 6 bénévoles
- Au parc des Dronières. Etaient présents : 10 personnes accueillies dont 5 bénéficiaires de l'épicerie avec un enfant ainsi que 6 bénévoles et le délégué du Secours Catholique.

CHIFFRES CLÉS

3 tonnes données par la banque alimentaire

2 jeudis par mois de 13h30 à 17h

17 jours d'ouverture en 2020

malgré la crise sanitaire

16 foyers soit

41 personnes concernées par le dispositif

46 ans de moyenne d'âge

DÉCHETS



Benne à ordures
© Arve et Salève 2018

CHIFFRES CLÉS

4 861,32 tonnes collectées

+3% par rapport à 2019

831 291,25 € coût du transport et du traitement

48 000km parcourus par les camions de collecte



Collecte des CSE
© Arve et Salève 2018

CHIFFRES CLÉS

212 points de collecte sur le territoire, dont 60 en CSE

933 tonnes de papiers, cartons, emballage plastiques et aluminium

865 tonnes de verre

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La CC Arve & Salève dispose de la compétence de collecte des OM, assurée en régie par 3 agents de collecte à temps plein pour le ramassage en porte à porte et 2 agents pour les CSE. Elle dispose d'une benne à ordures de 26 tonnes, une de 19T et désormais de deux camions CSE de 26 tonnes.

La partie traitement des OM est elle assurée par le Sidefage, qui valorise énergétiquement l'ensemble des ordures ménagères résiduelles collectées sur la CC Arve & Salève.

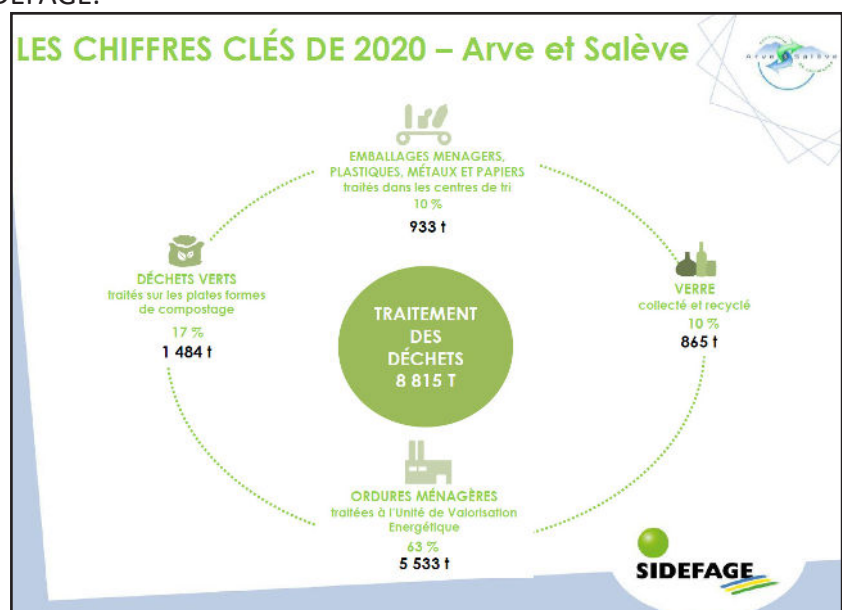
En 2020, les communes d'Arbusigny, Pers Jussy et Scientrier ont été entièrement équipées en CSE sur leur territoire, leur permettant ainsi de définitivement arrêter le ramassage en porte à porte. Fin 2020, 115 CSE d'ordures ménagères étaient installés dont 62 cette année.

Quantité des collectes par mois

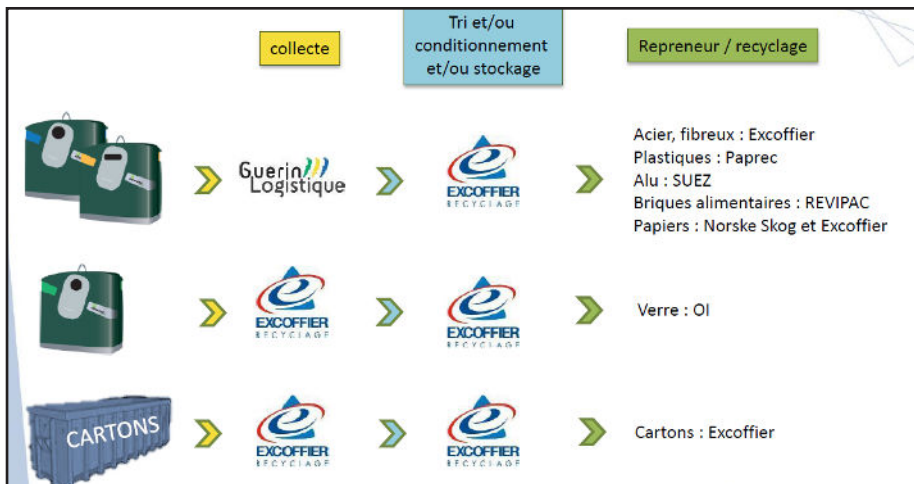
- Janvier : 410,64 tonnes
- Février : 351,01 tonnes
- Mars : 399,18 tonnes
- Avril : 425,40 tonnes
- Mai : 401,26 tonnes
- Juin : 427,66 tonnes
- Juillet : 419,36 tonnes
- Août : 378,90 tonnes
- Septembre : 399,23 tonnes
- Octobre : 407,57 tonnes
- Novembre : 389,86 tonnes
- Décembre : 451,25 tonnes

COLLECTE SÉLECTIVE

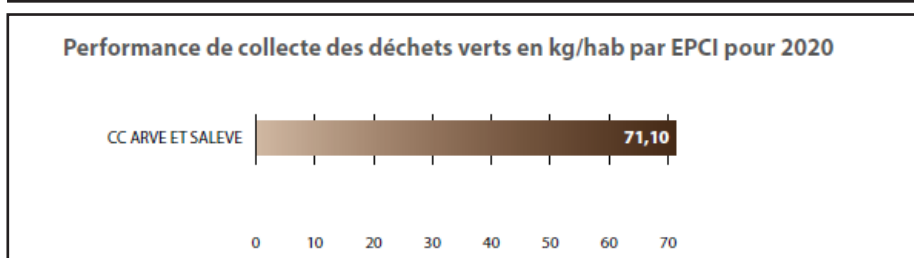
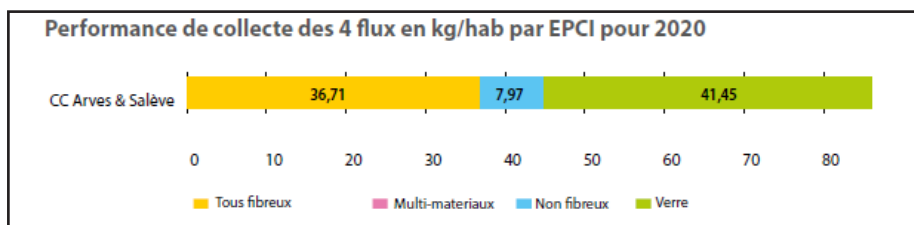
Les habitants de la CC Arve & Salève disposent, en différents points du territoire, de lieux de collecte sélective. Cette collecte est gérée par le SIDEFAGE.



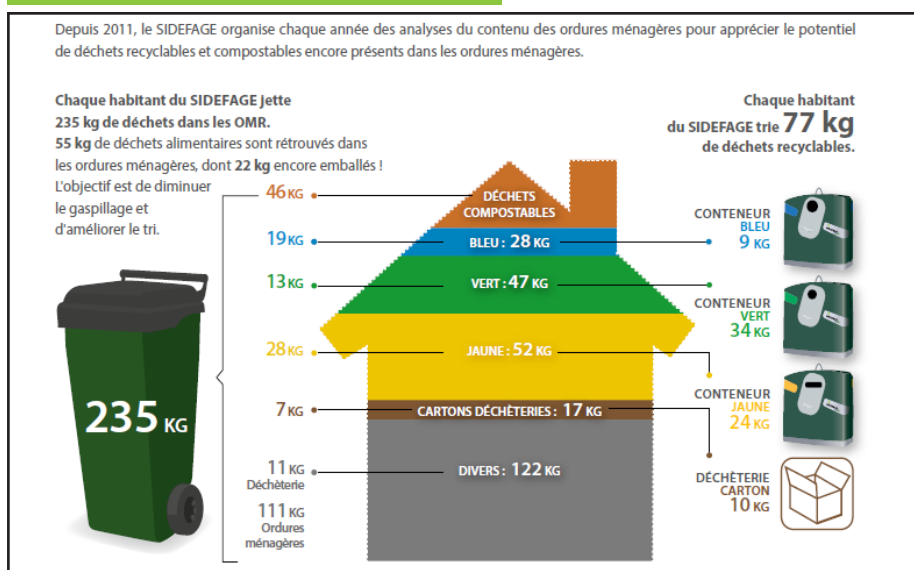
Principe et opérateurs de la collecte sélective



Production de collecte



Radiographie 2020 de la poubelle d'ordures ménagères d'un usager du SIDEFAGE



29 composteurs distribués par la CC Arve & Salève en 2020

LA DÉCHÈTERIE

Quantités collectées

- Déchets Dangereux Spécifiques (Acides, Aérosols, batteries, peintures, phytosanitaires...) : 30,5 tonnes
- Déchets Verts : 1 484 tonnes
- Encombrants incinérables : 654 tonnes
- Encombrants non incinérables (laine de verre...) : 118 tonnes
- Bois : 640 tonnes
- Plâtre : 123 tonnes
- Gravats : 1 212 tonnes
- Pneumatiques : 70 tonnes
- Huiles végétales : 11 tonnes
- Huiles minérales : 12 tonnes

Total des déchets récoltés : 4 354 tonnes pour l'année 2020

COMPOSTAGE

Depuis 2009, des composteurs et des bio-seaux sont proposés aux habitants de la CC Arve & Salève pour un montant de mise à disposition de 5 € (valeur d'acquisition: 30,30 €).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

Les missions du PMGF

La transition écologique est le fil rouge de la politique du Pôle Métropolitain, qui vise à maintenir et renforcer la qualité de vie dans le respect d'objectifs ambitieux de mise en œuvre de la transition.

Il a un rôle de planification, d'opérateur, de coordinateur, d'incubateur. Il travaille sur les axes du changement climatique et ressources, de la qualité de l'air, de la production d'énergie et la rénovation des logements. Plusieurs actions en découlent : PACT'Air, Air2G2, Cadastre solaire, REGENERO, La Nuit est belle,...

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL - PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est une démarche réglementaire qui vise à :

- Réduire les consommations énergétiques du territoire,
- Augmenter la part de production d'énergie renouvelable.

Le Plan Climat a été approuvé par le conseil communautaire du 26 février 2020, sur la période 2019-2025, puis il sera évalué et remis à jour.

Le plan d'actions reflète les priorités stratégiques fixés par la CC Arve & Salève et se décline selon les axes et cibles suivant :

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Axe 1 : un territoire à énergie positive	Des logements sobres en énergie	Rénovation au niveau BBC Rénovation de 180 maisons individuelles/ an et 180 logements collectifs/an	En cours REGENERO
		Elaboration du futur PLH (2021 – 2026) avec un volet précarité énergétique et rénovation, en lien avec le PCAET	A venir
		Sensibiliser 7 200 foyers de la CC Arve & Salève aux économies d'énergie : Défi famille à énergie positive (50 familles / an), labellisation E3D (100% écoles, collèges)	A venir
	Une recherche d'efficacité énergétique dans les entreprises	Mettre en œuvre des actions à destination du secteur économique et industriel déclinant le Schéma d'Accueil des entreprises	2021
Axe 1 : un territoire à énergie positive	Réduire les distances et l'occupation des sols	Généraliser le "Bail à construction " pour les Zones d'Activité Economiques	En cours Page Economie
		Développer et valoriser les pratiques de télétravail, développement d'espaces et lieux de coworking	2022
	Développer de nouvelles façons de se déplacer	Mettre en œuvre les axes 3 et 4 du schéma de mobilité (autopartage, covoiturage, PDA...)	2021
		Elaboration d'un schéma cyclable et de développement du VAE	En cours Page Mobilité
		Développer l'offre en transports en commun et de nouvelles lignes Proximité	En cours page Mobilité
	Produire et distribuer nos énergies, en respectant santé et environnement	Contribuer à faire émerger, sur tout le Genevois français, un service de type "ALEC"	En cours REGENERO
		Réaliser un cadastre solaire et promouvoir cette filière	En cours
		Faire émerger et structurer des filières ENR, notamment le bois énergie	2021
	Produire et distribuer nos énergies, en respectant santé et environnement	Développement d'un outil de potentiel EnR multifilière	2021
		Développer les chaufferies bois dans les centre bourgs des petites communes : visites de sites, formation, études opportunité	2021
		Développer le réseau de chaleur de Reignier-Esery (Schéma directeur de développement)	2021
		Participer au développement d'une filière locale de biogaz	2021
		Orienter le développement des premiers projets photovoltaïques de la collectivité sur des toitures bien positionnées par rapport au réseau	2021
		Dynamiser les grands projets PV : recensement des sites potentiels, sensibilisation des propriétaires, valorisation solaire du potentiel énergétique, développement de projet.	2021

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Axe 2 : un territoire résilient et innovant	Adapter le territoire au changement climatique et préserver notre santé	Intégrer les objectifs du PCAET dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU)	2021	
		Mise en place d'un PLUi à l'échelle de la CC Arve & Salève en intégrant un volet Air-Climat-Energie	A venir	
		Poursuite de la mise en œuvre du contrat vert et bleu et la trame verte et bleue	En cours	
		Mettre en place un schéma de gestion des eaux pluviales à l'échelle du SCOT	A venir	
		Formation et sensibilisation des agents des communes, des aménageurs et du grand public sur la lutte contre les plantes invasives et allergisantes	En cours Page Environnement	
	Une agriculture résiliente au changement climatique et sobre en carbone	Réduire les consommations énergétiques de l'agriculture et valoriser la fonction de stockage carbone	A venir	
		Organiser des groupes de travail d'agriculteurs sur les risques climatiques et les changements de pratique pour une agriculture soutenable (eau, agroforesterie, gestion des sols, circuits courts...)	En cours Page Environnement	
		Développement l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, bio ou soussigne de qualité	2021	
		Mettre en place un groupe de travail pour les filières alimentaires de proximité	2021	
		Bénéficier de l'accompagnement d'ATMO AURA sur la sensibilisation auprès des élus et services pour faire de la qualité de l'air une composante commune aux politiques publiques	2021 2022	
	Des déchets en moindre quantité et synonymes de ressources	Sensibiliser et accompagner le grand public à valoriser les biodéchets et végétaux : compostage collectif et broyage décentralisé	A venir	
		Etudier les différentes pistes de collecte et traitement des déchets (incluant la réduction et valorisation des déchets organiques, et les déchets d'entreprises, commerces, restauration)	2021	
		Lancer une étude de faisabilité sur la mise en œuvre d'une Taxe d'Enlèvement Incitative des Ordures Ménagères	A venir	
		Participer à un réseau de ressourcerie à l'échelle du Pôle Métropolitain	A venir	
	Axe 3 : des acteurs mobilisés	Une gouvernance adaptée pour une démarche de long terme	Poser les bases d'une gouvernance territoriale participative en faveur de la transition énergétique	En cours
		Soutenir la mobilisation citoyenne	Promouvoir et communiquer sur la transition énergétique et écologique	2021
Soutenir les sociétés d'énergie citoyenne dans la continuité de CitoyNEnergie : information - sensibilisation, moyens humains et matériels, location de toiture...			En cours d'Energie	

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Axe 4 : une collectivité exemplaire	Mobilité durable	Diagnostiquer le parc de véhicules des collectivités et planifier leur remplacement en 2026, en lien avec les filières EnR développées sur la CC Arve & Salève (Biogaz, photovoltaïque...)	A venir
	Des bâtiments moins consommateurs en énergie	Maîtriser sa consommation énergétique grâce à l'action d'un conseiller en énergie partagé mutualisé à la CC Arve & Salève	2021
		Mettre en place un plan lumière à l'échelle de l'ensemble de la CC Arve & Salève : en cours : (Monnetier Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Reignier Esery), à réaliser (Arbusigny, Arthaz Pont Notre Dame, La Muraz, Scientrier)	2022
	De bonnes pratiques au quotidien	Sensibiliser les élus et agents des collectivités aux écogestes et à la maîtrise de l'énergie	2022
		Permettre la réappropriation du PCAET auprès des nouveaux élus après les élections municipales : séminaire(s), ateliers...	2021 2022
		Achats durables, approvisionnement en local et/ou bio, intégrer des clauses environnementales dans les Marchés Publics, etc.	2021
		Mettre en place et généraliser le télétravail pour les agents (Objectif : 1 jour minimum)	2021

BIODIVERSITÉ

CONTRAT VERT ET BLEU

Le contrat Vert & Bleu Arve-Porte des Alpes porté par le SM3A, vise le maintien, la restauration des corridors biologiques et la préservation de la biodiversité. La CC Arve & Salève est maître d'ouvrage de 3 actions.

Il comprend 4 volets : les études, les travaux, l'animation et la traduction de la trames dans les documents d'urbanisme.

Pour un budget de 4,6 millions d'euros sur la période 2017-2021.

La Plaine des Rocailles

En 2019, le plan de gestion et de valorisation a été validé par la CC Arve & Salève afin de :

- Conserver les habitats naturels et les espèces les plus remarquables ;
- Restaurer les milieux menacés ;
- Revaloriser le site pour un meilleur accès du public.

Il a permis à la CC Arve & Salève de délibérer en janvier 2020 pour confirmer son intention de labelliser le site Espace Naturel Sensible.

Le Département de la Haute-Savoie a approuvé le plan de gestion et labellisé le site de la Plaine des Rocailles sur les communes de Pers-Jussy, Reignier-Esery et Scientrier en Commission permanente du 15 juin 2020, permettant à la CC Arve & Salève de bénéficier de subventions pour les actions menées sur les 5 années du plan.



Maculinea Telejus
@ Nicolas Balverde

BIODIVERSITÉ



Sonneur à ventre jaune
@ Mickaël Tissot



Renouée du Japon
@Mickaël Tissot

Le Bois d'Yvre

Le Centre Régional de la Propriété Foncière a été missionné pour réaliser :

- un guide technique conciliant les pratiques forestières et la préservation du sonneur à ventre jaune,

- une concertation et l'élaboration d'un plan de circulation sur le secteur,

- et la mise en œuvre une action foncière et structuration des propriétaires forestiers.

Le CRPF a compétence pour orienter et développer la gestion des bois et terrains à vocation forestière des particuliers. Il concourt à la gestion durable des forêts privées. Il a travaillé sur des propositions de gestion des sites à sonneurs sur les pistes forestières.

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Une formation sur l'ambrosie s'est tenue le 1er octobre 2020 à la Maison Cécile Bocquet en présence de 7 représentants des communes de la CC Arve & Salève. La formation était dispensée par la FREDON Auvergne-Rhône-Alpes.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CHIFFRES CLÉS:

1 203 contacts ont été reçus en 2020 pour tout le Genevois français dont

707 nouveaux contacts.

59 contacts pour la CC Arve & Salève

31 rdv en permanence
Accompagnement des ménages à la rénovation :

Etape 1 : **1** ménage

Etape 2 : **4** ménages

Etape 3 : **1** ménage

REGENERO

Le service de la rénovation énergétique des logements du Genevois Français : REGENERO est déployé sur tout le territoire du Genevois français.

Cette plateforme de rénovation énergétique des logements vise à :

- Agir en faveur de l'environnement : appuyer la rénovation des logements anciens, qui présentent l'une des premières sources d'émission de gaz à effets de serre,

- Servir la population : accompagner les propriétaires intéressés dans la réalisation d'un projet complexe, une vraie plus-value en matière de service public

- Appuyer le développement économique : permettre aux artisans locaux de se développer en accédant à de nouvelles démarches, aujourd'hui encore limités.

Le nombre de contacts a fortement fluctué au cours de l'année 2020, principalement à cause de la situation sanitaire.

- Etape 1 : réalisation de la visite technique au domicile du porteur de projet, rédaction et remise du rapport de visite. Ce rapport contient l'état des lieux thermiques de l'habitation et préconisations de travaux chiffrés

- Etape 2 : définition du plan de travaux et du plan de financement, analyse des devis.

- Etape 3 : mise en chantier *.

*La plateforme n'ayant pas vocation à faire de l'assistance à maîtrise d'œuvre, cette phase consiste en une disponibilité du conseiller pour répondre aux interrogations du particulier lors du chantier.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une balade thermographique était programmée fin mars 2020 mais a été annulée compte tenu de la situation sanitaire.

Vers le SPPEH*

Le *Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat s'appuie sur le réseau des Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (REGENERO pour le Genevois français). Plateformes qui informent, conseillent sur les travaux de rénovation énergétique des logements.

Un programme CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) a été monté au niveau national pour financer le SPPEH, ce programme s'appelle SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique), il est piloté nationalement par l'ADEME qui confie à des porteurs associés la mise en œuvre localement avec une enveloppe de 200 millions d'euros.

Localement, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est porteur associé du programme SARE.

En Haute-Savoie, le Département a proposé aux EPCI de présenter une candidature départementale à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région.

Le Département* a donc candidaté en fin d'année 2020 et a été retenu par la Région pour bénéficier des financements SARE.

*représentant tous les EPCI sauf Grand Annecy.

Cadastre solaire du Grand Genève

Informers les habitants du Grand Genève sur le potentiel solaire de leur bâtiment, en développant un cadastre qui couvre près de 2 000 km² de territoire : voilà un projet ambitieux qui existe aujourd'hui sous la forme d'un site internet. Il suffit de renseigner son adresse et en quelques clics, le cadastre solaire du Grand Genève estime le potentiel mensuel et annuel de production énergétique solaire (thermique et électrique) de votre toiture.

Energies renouvelables

Suite à l'attribution de l'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) pour la mise à disposition de la toiture du gymnase de Reignier, rue du Collège pour l'implantation de panneaux photovoltaïques à CitoyENergie, une Convention d'Occupation Temporaire qui régit les engagements de la CCAS et de CitoyENergie pour la durée d'exploitation de la centrale photovoltaïque a été signée le 19 juin 2020.

Projection de l'installation sur le Gymnase rue du Collège - Eepos CitoyENergie est une société citoyenne de production d'énergies renouvelables, créée sous l'impulsion du Pôle métropolitain du Genevois français, des Communautés de Communes Arve & Salève et du Genevois, accompagnée par InnoVales.



Cadastre solaire
© Arve et Salève 2020



Projection de l'installation sur le Gymnase rue du Collège - Eepos
© Arve et Salève 2016

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CHIFFRES CLÉS:

34 dossiers reçus en 2020.

69 342,36€ de primes versées depuis le début du dispositif

51 657,47€ en 2020.

QUALITÉ DE L'AIR

Prime Chauffage Bois

Depuis le 1er mai 2019, la CC Arve & Salève propose la Prime Chauffage Bois afin d'aider financièrement les particuliers à changer leur cheminée (foyers ouverts ou foyers fermés antérieurs à 2002) par des appareils de chauffage au bois récents et performants et ainsi faire diminuer l'émission de particules fines dans l'atmosphère.

L'instruction des dossiers est assurée par le SM3A. La Prime est de 1 000€, elle est bonifiée de 1 000€ supplémentaires pour les foyers les plus modestes. La période de confinement, avec la fermeture des vendeurs-installateurs de poêles et cheminées, a fortement impacté l'année 2020.

Ce dispositif bénéficie du soutien financier de l'ADEME, du Département de la Haute-Savoie et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



 au cœur
du mouvement

 au cœur
de l'action

 au cœur
du développement

 au cœur
d'un avenir plus vert

Communauté de communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160 Grande Rue - 74930 Reignier-Esery

Tél : 04 50 43 46 14 - Fax : 04 50 43 48 44

www.arve-saleve.fr